

## SC03 - Session commune CR19-CR34

Référent : Jean-Pierre TABIN - jean-pierre.tabin@hetsl.ch

### La production des savoirs dans le champ des politiques publiques et de l'intervention sociale.

Dans un contexte marqué par l'essor des préoccupations en faveur d'une science citoyenne et des velléités de développement de recherches « conjointes » (Lyet, 2016) ou « collaboratives » (Bourassa, Leclerc, et Fournie, 2012) ou encore « participatives » (Petiau, 2021), cette session commune souhaite discuter la place de chacun·e dans la recherche dans le champ de l'intervention sociale et des politiques sociales. La légitimité (plus ou moins) accordée à chaque « savoir » pose la question de l'« agir en situation de discrédit » (Delcroix, 2011), pour les professionnel-le-s de l'intervention sociale et les publics concernés. Cette question rejoint, notamment, celle des expérimentations menées en faveur du développement du travail pair (Pianese, 2017) et de la pair-aidance (Gardien, 2017). La considération de la pluralité des savoirs sur l'intervention sociale vient bousculer les postures et hiérarchies de la recherche académique. Les épistémologies « du point de vue » (Harding, 1991) et « du Sud » (De Sousa, 2017) questionnent la notion d'objectivité et les conditions d'une production de savoirs capable d'entendre ce que disent les groupes dominés (Tabin et Leresche, 2019), qui pose la question de l'injustice épistémique (Fricker, 2007).

**Qu'est-ce qui permet de qualifier une recherche de « participative » ?** Quelles conditions méthodologiques permettent de créer des partenariats de recherche, et quelle articulation possible entre différents types de savoirs (place, légitimité, hiérarchie (si hiérarchie il y a), interrelations entre les différents types de savoirs) ? Ces méthodes permettent-elles de produire des connaissances spécifiques ? Quelle formation à la recherche des publics concernés serait souhaitable ?

**Comment éviter les biais d'une recherche en intervention sociale** possiblement menée avec une élite de représentation sans tomber dans les risques d'une injonction participative ? Quel équilibre trouver entre logiques de *top down*, et de *bottom up* ? Doit-on considérer que les politiques sociales se développent dans une logique post-bureaucratique, néo-bureaucratique ou encore démocratique ? Quelles oppositions, complémentarités, rapports de pouvoir ? Assiste-t-on à une transformation des enjeux et méthodes de recherche, ou l'engouement actuel n'est-il qu'une autre modalité de participation venant s'inscrire à la suite d'autres recherches (ex. ethnographie ou récits biographiques) ? Quelle place pour l'engagement dans la recherche ?



Déposer une proposition en ligne : <https://congres2024.aislf.org/>